



Numéro de l'acte	2024-68-DGSMM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7/10/2024
Date de réception préfecture	17/04/2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

QUESTION N°2024-68

FINANCES : TRAVAUX ABORDS DE LA HALLE– AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - CREATION

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller délégué aux finances

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2012-146 en date du 8 octobre 2012, la commune a décidé de déroger au principe de l'annualité budgétaire et de mettre en place pour certaines opérations une gestion par autorisation de programme (AP) et crédit de paiement (CP)

Vu la délibération 2023-71 du 18 décembre 2023 , le conseil Municipal a attribué le marché sur l'attribution des lots 1 à 4 de ce marché consacré à l'aménagement du Centre-Ville phase 2 (Tranche Ferme)

Ces travaux consisteront en :

Lot n°1 : Terrassement Voirie Tranchées :	2 015 142,00 € HT soit 2 418 170,40 € TTC
Lot n°2 : Réseaux secs Eclairage public :	390 660,00 € HT soit 468 792 G TTC
Lot n°3 : Eau potable — défense incendie :	42 993,50 € HT soit 51 592,20 € TTC
Lot n°4 : Espaces verts — plantations — mobiliers :	355 060,50 € HT soit 426 072,60 € TTC

Considérant la nécessité de répartir les crédits de paiement correspondants sur les exercices 2024 à 2025 au vu de l'échéancier prévisionnel de réalisation des travaux et les subventions attendues sur ce projet, il est proposé d'ajuster les crédits de paiement sur cette période.

Le montant prévisionnel de l'opération (travaux, maîtrise d'œuvre) s'établit à 2 803 856,00 € HT
soit 3 364 627,20 € TTC

Une fiche annexée fait apparaître la totalité de l'opération, ces financements et l'historique des réalisations comptables.

Montant global de l'AP :

- BP 2024 : 1 864 627,20 €
- CP 2025 : 1 500 000,00 €

L'équilibre de cette AP sera assuré comme suit :

- REGION : 1 000 000,00 €
- COMMUNE : 1 923 908,73 € (après récupération du FCTVA en N+1 pour un montant global de 441 671,87 €)

Année prévisionnelle de perception de cette subvention : 2024

Ces crédits seront inscrits au Budget Primitif 2024 à l'article 2313.



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024**

Affiché le 17 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Quinze Avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Huit Avril accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **24 présents**
- **2 absents non excusés**
- **2 absents excusés sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Madame Corinne REANT.

Monsieur Francis PRED'HOMME est nommé secrétaire de séance.

Vu la délibération en date 18 décembre 2023 sur l'attribution des lots de travaux,

Considérant l'assurance dommages-ouvrage,

Considérant que la nécessité de répartir les crédits de paiement correspondants sur les exercices 2024 à 2025 au vu de l'échéancier prévisionnel de réalisation des travaux et la subvention attendue sur ce projet,

Considérant que le montant prévisionnel de l'opération (travaux et maîtrise d'œuvre) s'établit à 803 856,00 € HT soit 3 364 627,20 € TTC € TTC 2

Considérant que la fiche annexée fait apparaître la totalité de l'opération, ses financements, et l'historique des réalisations comptables.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : INSCRIT les crédits correspondants au Budget Primitif 2024 et suivants ;

ARTICLE 2 : AUTORISE l'exécution de ces programmes.

CENTRE VILLE- ARQUES							
n° de L'AP		XX					
COUT TOTAL DE L'OPERATION		3 365 580,60 €		CHAPITRE		23	
				ARTICLE		2313	
				FONCTION		020	
DEPENSES	TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES TTC	PAYE EN 2023	Payé en 2024	Payé en 2025	TOTAL DEPENSES AP TTC	CP 2023 TTC	CP 2024
MAITRISE D'OEUVRE			-	-	-	-	-
SPS + CT (missions globales)			-	-	-	-	-
Lot n°1 : Terrassement Voirie Tranchées	2 418 170,40				2 418 170,40		2 418 170,40
Lot n°2 : Réseaux secs Eclairage public	468 792,00				468 792,00		468 792,00
Lot n°3 : Eau potable — défense incendie	51 592,20		-	-	51 592,20		51 592,20
Lot n°4 : Espaces verts — plantations — mobiliers : 355 060,50 € HT soit 426 072,60 € TT	427 026,00				427 026,00		427 026,00
ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE (estimation) Fct	-		-	-	-		-
REVISIONS	-		-	-	-		-
HONORAIRES	-		-	-	-		-
CONTROLES - DIAGNOSTICS CHARPENTE COUVERTURE ET FACADES	-		-	-	-		-
ALEAS	-		-	-	-		-
TOTAL TTC	3 365 580,60	3 888 621,59	-	-	3 365 580,60	-	-
TOTAL HT	2 804 650,50	3 240 517,99	-	-	-	-	-
RECETTES	TOTAL RECETTES	RECU EN 2024			TOTAL RECETTES AP	CP 2023 TTC	CP 2024 TTC
REGION	1 000 000,00	-	-	-	1 000 000,00 €	-	1 000 000,00 €
					- €		- €
					- €		- €
					- €		- €
					- €		- €
TOTAL	1 000 000,00	-	-	-	1 000 000,00	-	1 000 000,00
FCIVA (80% des dépenses X 16,404%)			-	-	441 671,87	2 023	-
FINANCEMENT VILLE					1 923 908,73	-	- 1 000 000,00

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 25
- Votes défavorables 0
- Abstentions 0

Le secrétaire de séance,
Francis PRED/HOMME



Fait à ARQUES
Le 15 avril 2024

Le Maire,
Benoît ROUSSEL

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
et publication ou
le 17 AVR 2024 notification le 17 AVR 2024
Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024**

Affiché le 17 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Quinze Avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Huit Avril accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **24 présents**
- **2 absents non excusés**
- **2 absents excusés sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Madame Corinne REANT.

Monsieur Francis PRED'HOMME est nommé secrétaire de séance.